

DEMANDE D'AIDE FINANCIERE

Remise de dossier sur rendez-vous :

Béatrice Canizares

Assistante sociale Actis

bcanizares@actis.asso.fr

Tél. : 06 31 42 95 91

Permanences : lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Dossier présenté en commission le :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Situation familiale : célibataire marié(e) pacsé(e) concubinage autre :

Statut : apprenti(e) lycéen(ne) autre :

Formation suivie à la SEPR :

Employeur :

| Avis de la commission : | Actions d'urgences : | Suivi des actions menées : |
|-------------------------|----------------------|----------------------------|
| | | |

BUDGET MENSUEL

RESSOURCES de l'apprenant :

Salaire :

Pension alimentaire :

Prestations CAF :

Aide au logement :

Bourse d'études :

Autres ressources :

RESSOURCES des parents si vous êtes à leur charge ou des personnes avec qui vous vivez :

Salaire :

Indemnités sécurité sociale et prévoyance :

Indemnités chômage :

Prestations CAF

Autres ressources :

TOTAL RESSOURCES :

CHARGES : uniquement de l'apprenant s'il est autonome/de l'ensemble des personnes si l'apprenant ne vit pas seul et/ou est à la charge de ses parents :

Loyer ou remboursement d'emprunt dans le cadre d'une accession à la propriété :

Eau : Gaz : Electricité : Charges de copropriété :

Téléphone : Internet :

Assurances (habitation, véhicule, vie) :

Mutuelle :

Impôts (sur le revenu, taxe d'habitation, taxe foncière) :

Crédits (nature, montant des mensualités, durée) :

Dettes :

FRAIS liés à la formation à la SEPR :

Frais de scolarité :

Frais d'hébergement :

Frais de transport :

Frais liés à l'achat de matériel nécessaire à la formation :

Frais liés aux sorties ou voyages scolaires :

Frais pour passer les examens de fin d'année :

TOTAL CHARGES :

Reste à vivre hors alimentation :

Reste à vivre par jour et par personne hors alimentation :

Exposé de situation rédigé par le service social :